

Soutien à la formation de scientifiques et de professionnels de la santé d'origine autochtone

Mémoire sur les consultations prébudgétaires 2019

vendredi 3 août 2018

Résumé

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) est le partenariat des 17 facultés de médecine du Canada. Un des buts très importants de l'AFMC est d'assurer aux Canadiens une meilleure santé et de meilleurs soins de santé.

Former les scientifiques d'aujourd'hui pour les thérapies de demain

L'AFMC demande au gouvernement du Canada de soutenir la prochaine génération de scientifiques. Le rapport en profondeur de l'AFMC sur l'incidence économique des Facultés de médecine du Canada et de leurs partenaires en science de la santéⁱ indique clairement comment l'investissement dans la recherche et l'innovation stimule l'économie canadienne, crée des emplois et génère des revenus fiscaux au bénéfice de tous les Canadiens.

L'AFMC félicite le gouvernement fédéral actuel pour avoir investi au profit des scientifiques canadiens dans le budget de 2018. L'AFMC soutient fermement les recommandations du panel canadien sur l'Examen du soutien fédéral aux sciences et incite le gouvernement du Canada à mettre en œuvre les recommandations visant à soutenir les étudiants diplômés et les stagiaires ou boursiers postdoctorants, au moyen de subventions de recherche et de bourses et d'assumer le coût total de la recherche en augmentant le financement du Fonds de soutien à la recherche.

Augmenter le nombre de professionnels de la santé d'origine autochtone.

L'AFMC cherche à améliorer la santé et le bien-être des autochtones en formant un plus grand nombre de professionnels de la santé d'origine

Recommandations

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) soutient fermement la conclusion de l'Examen du soutien fédéral aux sciences qui recommande d'axer la stratégie sur le système des étudiants diplômés et des stagiaires et boursiers postdoctoraux au coût de 140 millions de dollars par année, pendant quatre ans, assortis de majorations annuelles de 35 millions de dollars.

L'AFMC soutient fermement la conclusion de l'Examen du soutien fédéral aux sciences qui recommande d'augmenter le financement du Fonds de soutien à la recherche, à un taux de remboursement de 25 %.

L'AFMC recommande que le gouvernement du Canada établisse un forum sur les pistes d'éducation en santé autochtone afin de discuter de la création d'un système pancanadien centralisé visant à augmenter le nombre de professionnels de la santé d'origine autochtone, au coût de 5 millions de dollars sur trois ans.

autochtone. L'AFMC incite le gouvernement du Canada à mettre en place un forum des chefs de file en matière d'éducation concernant la santé des autochtones, en vue d'une consultation sur la création d'un système pancanadien qui permettra d'augmenter le nombre de professionnels de la santé d'origine autochtone.

Soutien pour la formation des futurs scientifiques

Erin Degelman est étudiante en 4º année du doctorat en médecine à l'université de Calgary; elle étudie la science médicale, plus particulièrement la biologie du cancer. Pendant ses études, elle a reçu plusieurs bourses des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Comme elle l'a déclaré : « Les bourses que j'ai reçues des IRSC m'ont permis de me concentrer sur mes études sans avoir à me préoccuper de mes finances personnelles. En plus de me procurer la stabilité financière, les bourses m'ont permis d'assister à des conférences et à acheter des logiciels pour appuyer ma recherche. » Erin se considère chanceuse et privilégiée d'avoir reçu son propre financement, ce qui lui a permis d'élargir son principal sujet de recherche. « Si vous ne pouvez obtenir dès maintenant du financement comme chercheur étudiant, votre avenir s'annonce incertain. Le financement inspire la confiance aux jeunes chercheurs; ils peuvent espérer avoir du succès dans leur carrière de chercheur. » Erin a également pu prendre une année complète pour prendre soin de son nouveau-né. « Dans un domaine dominé par les hommes, il était important que les IRSC me permettent de prendre un congé de maternité. Sans ce soutien, il m'aurait été impossible de prendre une année de congé complète. Voilà un exemple à suivre pour les autres organismes et pour les principaux chercheurs. »



L'AFMC demande au gouvernement du Canada de mettre en œuvre la recommandation de l'Examen du soutien fédéral aux sciences en vue d'harmoniser, d'améliorer et de préciser la stratégie du système des étudiants diplômés et du soutien aux stagiaires postdoctoraux au coût de 140 millions de dollars par année pendant quatre ans, assortis de majorations annuelles de 35 millions de dollars.

Au cours de la dernière décennie, on a observé une croissance dans les inscriptions de stagiaires diplômés et postdoctoraux dans l'ensemble du pays. Toutefois, il n'y a pas eu d'augmentation quant aux montants et à la quantité des bourses. L'éventail actuel des bourses provenant d'un même conseil ou des trois conseils varie considérablement quant au montant, à la durée et de la transférabilité à l'échelle internationaleⁱⁱ. Le fait que la valeur des bourses est demeurée inchangée se traduit par une baisse de 25 % de la valeur, en raison de l'inflation. En outre, parce que les études postdoctorales sont imposables, les stagiaires postdoctoraux peuvent recevoir un montant net inférieur à celui des étudiants qui reçoivent des bourses d'études. Si cette anomalie n'est pas réglée, les jeunes Canadiens les plus talentueux trouveront de meilleures possibilités dans d'autres pays.

La prochaine génération de scientifiques canadiens devra entrer en concurrence dans une économie mondiale. Nous voulons que nos scientifiques formés au Canada demeurent au pays. Outre les avantages économiques, le plus important résultat des recherches en santé est la capacité de maintenir un système de soins de santé de haute qualité. Les cliniciens — chercheurs en formation sont les futurs chefs de file dont les idées et les découvertes contribueront à l'amélioration de la santé des Canadiensⁱⁱⁱ.

En outre, l'AFMC appuie la recommandation de l'Examen du soutien fédéral aux sciences visant à augmenter le financement à la fondation Russell Sage, à un taux de remboursement de 25 %, en vue de reconnaître le plein coût de la recherche dans ses programmes. Vu l'investissement historique en soutien aux chercheurs dans le budget de 2018, il est important que le gouvernement du Canada respecte ses engagements en atténuant la pression financière d'accueillir et de soutenir les projets qu'il finance.

Soutenir la formation des professionnels de la santé d'origine autochtone

L'AFMC incite le gouvernement du Canada à organiser un forum des chefs de file en matière d'éducation pour discuter de la santé des autochtones. Ce forum permettrait aux chefs de file de partager leurs connaissances et

leur expérience et de discuter l'option de créer un système pancanadien centralisé qui appuierait et coordonnerait le recrutement de professionnels de la santé d'origine autochtone. En 2003, un secrétariat national, le Consortium national de formation en santé (CNFS), a été créé pour corriger les lacunes relativement à l'accès aux services de soins de santé en français. La création d'un secrétariat similaire au CNFS pour la santé des autochtones procurerait une filière qui aiderait ces derniers à devenir des professionnels de la santé. Le coût de ce secrétariat et des

« Nous invitons tous les paliers de gouvernement à augmenter le nombre de professionnels autochtones travaillant dans le domaine des soins de santé. »

Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action

programmes connexes serait de 5 millions de dollars sur une période de trois ans. Ce secrétariat et les programmes connexes favoriseraient le recrutement d'étudiants autochtones, fourniraient des recommandations sur le curriculum de santé des autochtones, des curriculums sur les compétences pour la prestation de soins sécuritaires sur le plan culturel, le développement de partenariats et d'engagements avec les collectivités autochtones en vue d'un apprentissage expérimental; ils fourniraient également l'orientation professionnelle aux étudiants.

Au cours de la dernière décennie, des progrès ont été réalisés par les facultés de médecine en vue d'augmenter le nombre d'étudiants autochtones inscrits dans lesdites facultés. En 2016, 2,7 % des étudiants inscrits en première année étaient autochtones comparativement à une population de 4,3 % (recensement de 2011). Il s'agit d'une amélioration de 1 % comparativement à 2003^{iv}. De façon évidente, les professions spécialisées en soins de santé doivent travailler davantage pour accroître la représentation des étudiants autochtones.

Conclusion

L'AFMC reconnaît l'engagement du gouvernement du Canada à aider les jeunes Canadiens à acquérir des compétences, de l'expérience de travail et à profiter des occasions d'emploi afin de participer pleinement à l'économie et à renforcer les collectivités. Pour un sain environnement de recherche en santé et de soins de santé au Canada, nous avons besoin de la participation des plus brillants esprits de notre jeunesse. L'AFMC aimerait remercier le Comité des finances de nous avoir accordé le privilège de présenter un mémoire. Nous aimerions avoir l'occasion de fournir d'autres renseignements ainsi qu'une justification pour chacune des recommandations et de faire une présentation en personne au Comité.

Références

Umbach, T. Impact économique des facultés de médecine canadiennes et de leurs partenaires des sciences de la santé, Ottawa, L'Association des facultés de médecine du Canada, 2014.

Naylor, D. C. *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au Canada,* 2017.

L'Association des facultés de médecine du Canada. *Un regard nouveau sur la recherche en santé au Canada*, 2016.

Verma, S. *Report on Indigenous Health Activities*, Ottawa, L'Association des facultés de médecine du Canada, 2017.

ⁱ (Umbach, 2014)

ii (Naylor, 2017)

iii (L'Association des facultés de médecine du Canada, 2016)

^{iv} (Verma, 2017)